

DELIBERATION N° 96/06-06 - DENOMINATION DE RUES

*Monsieur KIELISZEK, Adjoint délégué, informe l'Assemblée de la réalisation prochaine d'un quartier d'habitation sur le secteur de la Z.A.C. Chaudeau.*

*Par délibération en date du 25 Novembre 1991, le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de "Rue de Maurepré" à l'artère principale desservant le lotissement de Maurepré.*

*Il convient d'officialiser la dénomination des deux voies de desserte intérieure et Monsieur KIELISZEK propose :*

*- Rue Joseph Jacquard et Allée Barthélémy Thimonnier.*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :*

*- d'accepter les noms proposés.*